

La vulnérabilité de l'université face aux politiques gouvernementales et la coopération internationale nord-sud

ELISABETH BAROT[†]

Résumé

Cet article tente de cerner le phénomène de la coopération interuniversitaire Nord-Sud dans la conjoncture actuelle. L'analyse historique de la nature de la relation de l'université canadienne avec son milieu met en lumière la vulnérabilité des universités face aux incitations financières gouvernementales. Dans la conjoncture des années 1990, les universités du Tiers-Monde doivent résister non seulement aux incitations nationales mais aussi internationales. Les mécanismes de coopération interuniversitaire internationale sont analysés dans la perspective où ils jouent en faveur d'une solidarité Nord-Sud, alors que nous nous trouvons dans un contexte où tout porte à la concurrence. En guise de conclusion, certains principes d'éthique sont dégagés et proposés comme paramètres à l'intérieur desquels les universités canadiennes semblent prêtes à jouer un rôle dans la coopération interuniversitaire internationale Nord-Sud.

Abstract

This article attempts to examine cooperation between universities in the Northern and Southern hemispheres in the context of the current economic and geopolitical climate. Historical analysis of the nature of the relationship between Canadian universities and their infrastructures reveals the degree to which universities depend on government policies. Given the economic climate of the 1990's, Third World universities find themselves under international as well as national pressure. Mechanisms of international cooperation between universities are analyzed with regard to the role they play in encouraging North-South solidarity at a time when everything seems geared to competition.

[†] Docteure en Études Ibéro-Américaines, Agent de Liaison, Division internationale - AUCC

Ce texte a été rédigé en dehors des cadres institutionnels de l'AUCC et ne reflète pas les points de vue de cette association. Il n'engage que l'auteure.

In conclusion, certain ethical principles are underlined and proposed as a framework within which Canadian universities seem ready to play a role in international North-South cooperation between universities.

Plan

A/ Nature de la relation de l'université canadienne avec son milieu

1. Dans un premier temps la diversité culturelle et régionale détermine la place donnée aux humanités
2. Depuis la sécularisation amorcée en 1849, le gouvernement fédéral joue un rôle incitatif de plus en plus important malgré la juridiction provinciale de l'éducation
3. Contrepoids aux incitations gouvernementales et autonomie de l'enseignement supérieur au Canada
 - la place des universités dans l'esprit des canadiens
 - la place des universitaires dans la société canadienne et son importance
 - dialogue continu entre le gouvernement et les universités
4. Qualité peut-elle encore rimer avec universalité sans nouveaux budgets publics?
 - les centres d'excellence sont présentés comme un moyen de rationaliser les dépenses
 - les universités sont encouragées à se rapprocher du secteur privé pour diversifier leurs sources de financement

B/ De quelle façon la conjoncture actuelle marque-t-elle les universités du Tiers - Monde?

Les gouvernements ont à faire face à un défi sans précédent: le taux de croissance de la population et la pyramide d'âge qui en découle.

1. Remise en question de l'autonomie des universités
 - types de contraintes exercées
 - influence nationale de nature politique
 - influence extérieure de nature historique et financière
 - réactions à ces contraintes
 - contre la priorité donnée à l'éducation primaire
 - contre la sélection de domaines dits prioritaires pour le développement

2. Problématique de l'accessibilité

- équité menacée par la crise économique
- bourses à l'étranger, panacée perverse à la crise d'accessibilité
- complexité de la problématique qui exige une étude cas par cas

3. Difficultés de la profession de professeur

- surcharge de travail et bas salaire
- risque d'isolement des scientifiques

C/ Existe-t-il une solidarité interuniversitaire Nord-Sud?

I/ Mécanismes qui permettent les échanges professionnels et scientifiques

- Dans le cadre des programmes du Commonwealth et de la Francophonie
- Les bourses et les réseaux du CRDI
- Programmes inscrits dans le cadre d'ententes spéciales avec certains pays

II/ Mécanismes d'aide canadienne

1/ Trois mécanismes d'aide publique à la portée des universités et leur impact sur le partenariat

-l'appui institutionnel:

- l'accord de contribution à la coopération bilatérale
- la coopération dans le cadre de l'action convergente

2/ Avantages et inconvénients de ces mécanismes

- distorsion du partenariat
- l'autosuffisance exigée est-elle possible?

3/ Les universités institutionnalisent leur intervention

- la coordination
- l'internationalisation des universités canadiennes

En guise de conclusion: vers une éthique de la coopération internationale interuniversitaire

L'autonomie

L'accessibilité

La professionnalisation de l'enseignement

En tenant compte de son milieu, et de chaque époque, l'Université a dû s'adapter aux exigences économiques et politiques nationales, tout en cherchant

à conserver son autonomie. Depuis les années 80, les universités canadiennes se sont vues de plus en plus sollicitées par le gouvernement fédéral pour répondre aux exigences de sa stratégie internationale d'aide au développement.

Dans le contexte des rajustements structurels exigés des pays du Tiers-Monde par le Fonds Monétaire International (FMI), les gouvernements doivent rationaliser leurs dépenses. La prise en charge du secteur le plus coûteux de l'éducation, l'enseignement supérieur, devient insoutenable.

Pour compenser une crise de légitimité des gouvernements en place peu souhaitable pour l'équilibre économique mondial, on voit les stratégies internationales de développement des ressources humaines se traduire par des programmes d'aide, et les universités des pays industrialisés glisser vers un nouveau mandat international.

Cet article se propose pour objectif d'analyser les trois hypothèses suivantes:

-L'université est une institution vulnérable, par nature, aux fluctuations des forces nationales qui la soutiennent.

-Dans le contexte de la crise financière qui affecte les universités, celles du Tiers Monde sont encore plus fragiles et les contraintes sont surdéterminées par les pressions internationales.

-Les principes d'autonomie et d'accessibilité sont remis en question au Nord comme au Sud.

La coopération internationale interuniversitaire n'est pas neutre et toute intervention doit être évaluée selon les principes qui sont chers aux universités, et non pas au gré des normes dictées par les agences gouvernementales nationales ou internationales.

Pour comprendre la vulnérabilité des universités, nous examinerons le cas de l'université canadienne, et plus particulièrement la nature de la relation de l'université canadienne avec son milieu. Une fois démontrée la vulnérabilité des universités - malgré les conditions économiques favorables dans lesquelles se sont développés les établissements canadiens - nous soulignerons de quelle façon la conjoncture internationale affecte tout particulièrement les universités du Tiers - Monde, et enfin nous analyserons la coopération internationale interuniversitaire canadienne, ses limites, ses contraintes et ses obligations. En conclusion, nous essaierons de faire ressortir le rôle que les universités du Canada pourraient être prêtes à jouer au niveau international.

A/ Nature de la relation de l'université canadienne avec son milieu

Nous adopterons dans cette partie une approche historique qui devrait nous permettre de faire ressortir l'évolution de cette relation selon la conjoncture et les forces en présence.

Le débat sur l'adéquation de l'université au marché du travail ne date pas d'hier et exige un perpétuel rajustement des universités au contexte socio-économico-politique. Une université doit-elle préparer l'individu à la vie en société ou à trouver sa place sur le marché du travail? Dans le contexte canadien, ces pressions s'exercent par des incitations financières du gouvernement auxquelles les universités deviennent de plus en plus sensibles, tandis que s'installe un système universitaire capable de défendre des principes, de préserver l'autonomie et la liberté académiques. L'accroissement de la clientèle étudiante coïncide avec les périodes d'expansion économique.

1/ Dans un premier temps, la diversité culturelle et régionale détermine la place donnée aux humanités

Selon l'historien F. H. Johnson (1968), une des particularités des universités canadiennes dès leur origine vient du fait qu'elles empruntent les idées du milieu où elles se trouvent. Grâce à une éducation libérale, elles répondent aux besoins de la société sans négliger le développement de l'individu.

R. S. Harris (1976) relate la façon dont cette question d'équilibre entre l'enseignement spécialisé et les humanités fut l'objet d'un débat parlementaire dans le Haut Canada en 1860. On finit par reconnaître la nécessité pour l'université de former des hommes capables de faire des affaires et non pas une aristocratie de contemplatifs.

Cependant on s'entend pour accepter une spécialisation après une base commune de culture générale. Mais chaque région l'entend à sa façon et adapte son système à ses besoins.

2/ Depuis la sécularisation amorcée en 1849, le gouvernement fédéral joue un rôle incitatif de plus en plus important malgré la juridiction provinciale de l'éducation

Transplantés par les communautés religieuses, c'est par la suite l'État canadien qui leur donne une grande impulsion pour qu'elles s'adaptent à leur

milieu. Les universités deviennent, petit à petit, très dépendantes des fonds des différents paliers de gouvernement. Même si c'est la province qui a la responsabilité de l'éducation, c'est le gouvernement fédéral qui va finalement donner les grandes orientations aux universités canadiennes.

La première fois que le gouvernement fédéral intervient, c'est pour faire participer l'université à l'effort de guerre puis de reconstruction (Buke, 1944). La deuxième fois, c'est sous prétexte de politiques d'emploi. Dans les deux cas, ces incitations coïncident avec une expansion des investissements dans le secteur de l'éducation (Government of Canada, 1957).

Le "baby boom" va fournir une nouvelle vague d'étudiants et le principe de l'accessibilité à l'enseignement va pleinement justifier la croissance des dépenses des universités.

En 1957, plus de diplômés viennent de l'étranger qu'il ne s'en crée dans les universités du pays. Le marché du travail pour les diplômés est en pleine expansion.

La question de l'accroissement du nombre d'étudiants se règle par la multiplication d'outils pédagogiques nouveaux. On fait l'expérience de nouvelles techniques d'enseignement pour atteindre un plus grand nombre d'étudiants qu'il n'était possible par des méthodes traditionnelles. Le circuit fermé de télévision, les laboratoires de langue, les enregistrements, l'audio-visuel deviennent rois et sont censés apporter une réponse à toutes les difficultés.

3/ Contrepoids aux incitations gouvernementales et autonomie de l'enseignement supérieur au Canada

- la place des universités dans l'esprit des canadiens

L'opinion publique canadienne, d'après certains sondages, ne semble pas arrêtée quant au rôle des universités. En conséquence, il est difficile d'organiser un groupe d'appui à leur égard. D'après un sondage effectué dans les années 1970, les canadiens considèrent ceux qui sont passés par l'université plus aptes à se trouver une meilleure place dans la société. D'après cette même enquête, les entrepreneurs, eux, s'entendent pour trouver l'enseignement qui s'y donne trop éloigné des réalités de l'entreprise. Quant au gouvernement fédéral, il n'est plus tout à fait sûr de son retour sur investissement (Cochrane, 1986).

-la place des universitaires dans la société canadienne et l'importance de la liberté académique

Selon Katz (1986), l'université a graduellement perdu le sens de son rôle premier. Après les querelles avec l'Église et l'État pour conserver son autonomie, l'université se voit pénétrée par les forces du marché sous le prétexte de devenir un service public. Les contenus de cours ont tendance à évoluer selon le marché du travail. Pour cet auteur, les professeurs ne sont plus les critiques de la profession ni les leaders. Ils deviennent les conseillers des gouvernements et ne proposent des solutions alternatives que dans les marges acceptables.

Cependant, si l'université se réorganise sur le même modèle que l'entreprise, une différence fondamentale demeure. Il s'agit des puissants moyens de se défendre que représentent la liberté académique et la permanence. C'est en effet grâce à cela que le professeur peut avoir, toujours d'après Katz, des opinions qui ne mettent pas en danger son gagne-pain.

Selon ces auteurs, pour que l'université puisse remplir sa mission vis-à-vis du développement de la collectivité, on finit par accepter qu'il faut qu'elle ait une certaine crédibilité et qu'elle réponde à certaines priorités stratégiques définies par le gouvernement.

- dialogue continu entre le gouvernement et les universités

Dans le cas du Canada, il ne faudrait pas croire que ces priorités stratégiques nationales soient unilatéralement décidées par le gouvernement. En réalité il existe un débat permanent entretenu par les intéressés. Le Conseil d'administration et le secrétariat de l'Association des Universités et Collèges du Canada permettent aux recteurs de se tenir au courant des implications des projets de loi sur les universités et de faire valoir leur point de vue auprès du gouvernement.

Depuis les années 80, le débat porte au Canada comme ailleurs sur la responsabilité financière et l'accessibilité. Le document de travail présenté pour discussion à la réunion du comité ad hoc de l'AUCC 1981, intitulé "Where do Canadian Universities stand in public priorities?", portait justement sur la place de l'université dans la société: ce qui lui est propre, ce qui détermine le coût de l'enseignement supérieur et enfin, qui doit payer la note.

On y retrouve une très belle justification de l'acquisition des connaissances générales comme une fin en soi. "It (university) is committed to building a capital stock of knowledge from which industry draws in conceiving new

technologies, from which nations draw in adaptive response to crises and from which individuals draw in comprehending their place and times”, c'est la mission principale de l'université.(...) The short term commitments should be of such a nature that they neither damage nor displace the core activity of the University.(...) Universities in their core undertaking contribute to a reservoir of talent that can be mobilized to meet an uncertain future.” (AUCC, 1981) .

Selon le document, il revient à la société toute entière de défrayer l'université du coût de cette mission à long terme. On peut envisager de faire payer davantage sa part des frais à l'étudiant, mais l'université ne devrait en aucun cas dépendre, pour ses dépenses de base, des fluctuations de sa clientèle.

4/ La qualité peut elle encore rimer avec l'universalité sans nouveaux budgets publics?

L'importance des idées créatrices a remplacé l'importance de la production de biens tangibles. Le discours officiel parle de rationaliser les dépenses de l'État et d'une nouvelle stratégie pour un virage technologique. Le secteur privé est moins protégé et le principe de service public est à redéfinir.

Les critiques du principe d'universalité de l'accès à l'université en dénoncent le coût de plus en plus élevé et le fait que l'université pour tous n'aboutisse qu'à une inadéquation des diplômés avec les besoins du monde du travail. Cette contrainte du nombre, disent-ils, en diminue la qualité (Fortin, 1987) .

-les “centres d'excellence” sont présentés comme un moyen de rationaliser les dépenses

Avec la diminution des ressources disponibles, le gouvernement fédéral a deux priorités, soit dépenser équitablement dans chaque province, soit soutenir certains domaines en particulier en fonction de sa stratégie de développement économique. C'est pourquoi il propose de soutenir un système de centres d'excellence. L'objectif est de rationaliser l'emploi des ressources en subventionnant la spécialisation des universités selon un champ de compétence.

La tendance est trop récente pour juger de son impact sur l'autonomie sur le soutien des domaines non scientifiques. Cependant le débat est relancé, comme le démontrent les communications présentées au colloque de septembre 1988, organisé par la Fédération canadienne des sciences sociales sur le thème: Qui a peur de l'éducation générale? La présentation, notamment celle du recteur de Dalhousie, H. Clark (1989), soutient que l'université doit considérer la question

de concilier sciences et humanités comme une question vitale: "I really believe that if we cannot in the next period of time arrive at a much clearer institutional consensus (and I believe it has to be done at an institutional level) of what we are about educationally, the pressures of specialization will overwhelm us and universities, as we now know them and certainly the historic concept of the university, will be nothing other than a concept and something of the past."

- les universités sont encouragées à se rapprocher du secteur privé pour diversifier leurs sources de financement

Contrairement à ce qui s'est passé aux États-Unis, le secteur privé au Canada ne s'est jamais senti très attiré par l'investissement dans le secteur de l'enseignement supérieur. Par exemple, en 1985, les entreprises n'ont contribué qu'à 3,9% du montant total disponible pour la R.D. dans les établissements canadiens d'enseignement supérieur (Conseil des Sciences du Canada, 1989).

Tout rapprochement avec le secteur privé a d'ailleurs toujours été observé avec prudence et circonspection à l'intérieur des universités. On craint de canaliser les biens publics, laboratoires et ressources humaines au profit de l'entreprise privée en diminuant la possibilité de faire connaître les découvertes (Meyerhoff, 1989).

Pourtant, le rapport 39 du Conseil des sciences du Canada voudrait balayer du revers de la main de telles craintes. En 1988, la présidente de ce Conseil déclarait en substance, "il incombe donc à nos universitaires de transférer les idées et les résultats du laboratoire et de la bibliothèque au marché national et international. Et au secteur privé, il incombe de tirer profit de ce capital intellectuel" (Kenney Wallace, 1989).

En conclusion de cette première partie où nous avons analysé le cas de l'université canadienne et les fluctuations de son autonomie selon les forces nationales qui la soutiennent, il ressort clairement:

...que tout au long de son histoire l'université est pressée de s'adapter au marché du travail et aux besoins du pays. Ce débat est toujours lié à la place relative donnée à l'éducation générale

...que sa résistance s'organise sur la base de sa conception du rôle de l'université, tout en assimilant les changements nécessaires à son intégration au milieu.

Le rôle que jouent les incitations financières gouvernementales dans cette intégration est mis en évidence. Ces incitations coïncident avec les intérêts des universités dans une période d'expansion économique où les budgets augmentent, permettent de nouveaux investissements et stimulent les innovations pédagogiques.

Au contraire, dans le contexte de restrictions budgétaires, les choix qui s'imposent échappent au contrôle des universités. Des principes comme l'autonomie et l'accessibilité sont remis en question.

Les mécanismes de contrepoids aux pressions gouvernementales que sont l'organisation du système universitaire et son lobby fonctionnent relativement bien dans le contexte canadien, où le dialogue est continu.

Enfin, l'analyse de la situation des universités canadiennes dans leur milieu fait clairement ressortir le fait que l'équilibre actuel entre les forces nationales qui s'affrontent se fait sur la base d'un choix politique et, dans le contexte démocratique canadien des années 90, représente le choix d'un gouvernement conservateur. Le débat s'inscrit dans un ensemble de mesures gouvernementales tendant à réduire le rôle de l'Etat et à stimuler la privatisation.

Il ne s'agit en aucun cas d'un principe universel qui définirait une fois pour toute la place des universités dans le développement. Comme le note L.M. Birt (1988), "Each new generation needs to define how the universities can best serve their countries-there is no abiding prescription, as knowledge broadens and deepens."

Les incitations du gouvernement fédéral à participer davantage aux activités internationales s'inscrivent dans la tradition de ces relations mais nous les traiterons à part dans la troisième partie. Nous voulons d'abord examiner de quelle façon les universités du Tiers-Monde vivent les contraintes de leur milieu.

En ce qui concerne le Tiers-Monde, nous parlerons davantage de l'influence du milieu international que national, parce que cette influence est plus contraignante pour les pays fortement endettés sur le plan international. Nous avons vu la place qu'il faut accorder aux incitations financières. Le Canada, lui, fait partie du Groupe des Sept et donc, dans une certaine mesure, du groupe influent. Pourtant, nous avons constaté les contraintes de la compétitivité internationale et son effet sur les universités.

B/ De quelle façon la conjoncture actuelle marque-t-elle les universités du tiers-monde?

Peut-on parler d'universités du Tiers-Monde? Comme il est difficile d'englober la diversité du monde dit en développement dans un seul vocable, nous choisissons de parler de Tiers-Monde pour insister sur la quantité non négligeable de talents que les pays qui connaissent des difficultés économiques endémiques représentent, avec leurs populations jeunes et en pleine croissance.

Il est encore plus difficile de parler d'universités du Tiers-Monde comme d'un ensemble tant nous avons démontré combien les universités dépendent de leur histoire et des péripéties de leur croissance.

Leur âge peut varier considérablement d'une région à l'autre. "Les premières universités d'Afrique noire fondées sur le modèle européen sont de création récente comparativement à celles des autres continents. Ainsi il y avait en Amérique latine 23 universités à l'époque coloniale. En 1857, les colonisateurs britanniques établirent en Asie les premières universités à Calcutta, Madras et Bombay. En Afrique noire, ce n'est qu'en 1948 que furent donnés les premiers cours au University College d'Ibadan au Nigéria. La fondation officielle de l'université de Dakar remonte seulement à 1957, et c'est en 1960, à l'indépendance, qu'elle deviendra sénégalaise (Gaillard, 1987).

-Elles sont accusées d'inadéquation au marché du travail et aux besoins du milieu.

Même si les universités sont différentes, on peut assumer cependant que les difficultés financières que connaissent leurs gouvernements les affectent tout particulièrement. Ce qui les rapproche du cas canadien tel qu'analysé, c'est qu'elles ont à lutter contre le même diagnostic d'inadéquation au marché du travail et au développement du pays.

Le nouveau défi des pays du Tiers-Monde, tel qu'identifié dans les années 1970 au début de la crise économique, est résumé en ces termes par M.R. MacNamara, alors président de la Banque Mondiale (1974): "Developing countries have greatly expanded their educational systems over the past quarter of a century. But much of the expansion has been misdirected. The results are seen in one of the most disturbing paradoxes of our time: while millions of people from among the educated are unemployed, millions of jobs are awaiting to be done because people with the right education, training and skills cannot be found."

-les gouvernements ont à faire face à un défi sans précédent: le taux de croissance de la population et la pyramide d'âge qui en découle

Les gouvernements de ces pays ont plusieurs raisons de croire que les dépenses pour l'éducation sont vitales pour la croissance économique, la démocratisation et la légitimation de leur pouvoir.

Pourtant, mieux ils réussissent à rendre l'école accessible et à former davantage d'élèves, plus la demande sera forte dans l'avenir pour le secteur le

plus coûteux qu'est l'enseignement supérieur. Les effets pervers de cette situation sont nombreux et risquent d'affecter la capacité de ces gouvernements de continuer à répondre à une demande toujours croissante et de mettre leur légitimité, et par le même coup, le principe démocratique d'accessibilité lui-même en danger.

On s'attend à ce que les PVD traversent une période où les ressources financières disponibles au niveau des études supérieures seront de plus en plus restreintes. Les questions vitales telles que l'autonomie des universités, le défi de la multiplication de la population étudiante, la professionnalisation du corps professoral exigent des solutions urgentes.

1/ Remise en question de l'autonomie des universités

-type de contraintes exercées

Influence nationale de nature politique

Depuis les années 80, le danger de voir les universités perdre leur autonomie sous les pressions des gouvernements désireux de voir de meilleurs revenus à placements leurs n'est pas l'apanage du Nord. Selon Anastasio Christodoulou (1988), il se manifeste simplement de façon plus ou moins insidieuse:

Action can be sudden and dramatic as when, in the late seventies, the Royal University of Malta was abolished by Act of Parliament; or when, after a coup in Ghana in the early eighties, the councils of the three universities were replaced by government-dominated provisional councils. Or it can be gradual, through the application of funding policies, the insinuation of government nominees into governing bodies or by piecemeal legislation which, in cumulative effect, removes one area of self-determination after another. Intervention of this kind has been evident in countries as diverse as Australia, Britain, some Canadian provinces, Kenya etc...

Influence extérieure de nature historique et financière

A cette différence due au type de règlement des conflits institutionnalisés au niveau national s'ajoute celle qui est liée à la place du pays dans la Division Internationale du Travail. Le professeur Walter Kamba (1984) du Zimbabwe exprime cette contrainte en ces termes:

"Most contemporary African universities have had their genesis during the colonial era and were closely linked in their initial stages with the university systems of the metropolitan countries involved. In the post colonial period,

these initial linkages have left a continuing legacy of canalised perspective and focused relationships which, in their worst manifestations, exhibit a dependency relationship between the African universities and the higher education systems of the former colonial powers. This situation (...) inhibits Africa's full development and independence."

Cette dépendance peut affecter directement l'adaptation au milieu, comme le souligne Rathgeber, (1981:35). L'auteur constate en effet que dans un projet de renforcement d'une faculté de médecine au Kenya par un partenaire canadien, les propositions d'adapter le curriculum aux besoins locaux sont graduellement laissées de côté afin que le programme reste conforme aux normes internationales et plus particulièrement aux normes britanniques, et afin que les universitaires inscrits au programme aient une mobilité potentielle.

En plus de ces contraintes volontaires dues à l'acculturation et à un besoin d'appartenance propre à la communauté scientifique, l'influence des experts internationaux, leurs diagnostics péremptoires et les mesures d'incitations des organismes comme le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) sont déterminants. Ils auront d'autant plus d'importance que ces pays endettés doivent allouer les postes budgétaires selon les conditions stipulées par les agences de prêts s'ils veulent se voir accorder de nouveaux crédits.

Les contraintes du rajustement structurel exigé par le FMI déterminent les gouvernements à effectuer des coupures qui affectent la vie des universités.

-réactions à ces contraintes
contre la priorité donnée à l'éducation primaire

Un colloque tenu à Hararé en avril 1987, organisé par l'Association des universités de l'Afrique de l'Est et du Sud, visait justement à réagir à la publication du rapport de la Banque Mondiale qui prône plus d'investissements dans le secteur primaire que dans le secteur de l'éducation supérieure. Monsieur Robert G. Mugabé, président du Zimbabwe, dans un article intitulé "Higher Education, Economic Development and National Independence," proteste en ces termes:

"The future pattern of the African education project should not be limited to the usually stereotype modernization in the sense of producing a literate population, a skilled labour force and domestic stability. While these are good attributes in themselves, they do not constitute sufficient conditions for our education system to act as an instrument for change and transformation." (1988, p. 17).

En ce que concerne l'Amérique latine, Tedesco (1990), considère que le choix est contraire à tout développement durable. Pour sortir de la crise et aller de l'avant, ces pays ont besoin d'une économie compétitive au niveau mondial. L'abandon du système universitaire affecterait à long terme toute la population active.

contre la sélection de domaines dits prioritaires pour le développement

C'est au nom de cette même rationalité que les organismes d'aide internationale vont subventionner l'appui des domaines qu'ils considèrent prioritaires pour le développement, ignorant ainsi la capacité de l'université de déterminer sa stratégie, surtout dans un contexte économique où elle doit compter sur cette aide pour survivre.

Pourtant, comme le font remarquer, à juste titre, les doyens de facultés de lettres et sciences humaines réunis lors d'un colloque à Dakar, l'implication de ces disciplines pour la société est considérable. Ce serait ravalier le développement au seul niveau du concret, alors que le développement est un processus fait de la combinaison des changements politiques, mentaux sociaux et culturels qui précèdent et soutiennent la croissance économique (Matanga, 1988).

Il faut souligner que dans ce contexte, étant donnée la vulnérabilité de l'autonomie, aucune activité de coopération internationale interuniversitaire n'est neutre.

2/ Problématique de l'accessibilité

Le deuxième dilemme qui se présente aux universités du Tiers-Monde avec une urgence dramatique est l'accroissement de la population étudiante dans un contexte de contraintes budgétaires. Dans les années 1970, au Canada, nous avons souligné les investissements consentis et les innovations au niveau des méthodes d'enseignement pour atteindre une population étudiante croissante.

-équité menacée par la crise économique

Juan Carlos Tedesco (1990) considère qu'on ne saurait analyser la situation de l'éducation en Amérique latine et ses perspectives d'avenir sans tenir compte des deux caractéristiques du développement social qui affectent la région. La première, c'est la démocratisation des systèmes politiques et l'autre, la crise

économique. Si la crise exige la rationalisation des dépenses, la démocratisation exige l'équité sociale. Comment conjuguer ces facteurs dans ce contexte de pénurie?

Il faut tenir compte, selon Tedesco, du fait que cette diminution du financement public s'accompagne d'une baisse du revenu du niveau de vie et des familles. Il s'ensuit une augmentation des échecs scolaires, une diminution de l'incorporation de recrues du secteur populaire au secondaire et supérieur. Cette paupérisation de la population a augmenté le nombre des inscriptions dans les écoles publiques, ce qui à son tour accélère la détérioration de la qualité du secteur public.

Malgré cela, Tedesco considère qu'il ne faut pas en déduire qu'il faille abandonner les secteurs secondaire et supérieur au profit de l'éducation primaire. Pour sortir de la crise et aller de l'avant, il faut de l'innovation et une population bien intégrée au système. On ne peut envisager un développement durable en marginalisant une grande partie de la population. Tous doivent avoir accès aux fondements de la culture. Cependant, ceci ne doit pas se faire au détriment du système universitaire.

-bourses à l'étranger: panacée perverse à la crise d'accessibilité

Cependant, on l'a déjà souligné, les attentes vis-à-vis de l'enseignement supérieur sont telles qu'elles risquent de mettre en péril les gouvernements en place.

Dans ce cas-là, les bourses et l'aide à l'étranger sont encore perçues comme des panacées très souhaitables pour diminuer la pression et la contestation estudiantines. Pourtant, pour les universités, dans le contexte de crise actuelle, outre l'aggravation de l'exode des cerveaux que cela représente, cela risque d'affaiblir les capacités de recherche et de développement.

Parallèlement, les intellectuels africains sont de plus en plus conscients de l'importance de leurs institutions. Le professeur Mresfin Wolde Mariam, de l'université d'Addis-Ababa, à la conférence de la Division Internationale de l'AUCS en 1985, a exprimé le souci en ces termes: Il faut que les chercheurs du Tiers-Monde se penchent sur l'étude de leurs problèmes. Pour cela, il est important qu'ils aient la possibilité d'apprendre dans leur société (1985).

-la complexité de la problématique impose une étude cas par cas.

Georges Psacharopoulos dans "The financing of education in developing countries" (1988) envisage des solutions au problème du financement en

diversifiant les ressources, en rationalisant l'utilisation des fonds et en améliorant l'accès. Quelles que soient les réformes proposées, il souligne l'importance d'approfondir l'étude des réels problèmes d'efficacité du système actuel de financement.

Il veut savoir jusqu'à quel point ce système est équitable sous sa forme actuelle et quels sont les moyens de recouvrer les coûts. Dans quelle mesure les étudiants et les parents sont-ils prêts à payer? Quelle est l'envergure du revenu supplémentaire ainsi perçu? Comment les réformes envisagées peuvent-elles améliorer l'efficacité et l'équité?

Comptetenu de ces contraintes, les ressources consacrées au développement des ressources humaines devront être envisagées comme un ensemble.

3/ Les difficultés du métier de professeur

Les pressions extérieures sur l'autonomie, ainsi que les questions de financement, augmentent la gravité du troisième dilemme: soit le manque de professeurs.

-surcharge de travail et bas salaire

“Surchargé de cours à des niveaux le plus souvent élémentaires, jugé sur l'accomplissement des tâches pédagogiques (non sur les publications), privé des moyens réguliers d'expérimentation, aucun scientifique universitaire sensé, s'il a une famille à nourrir, ne peut perdre de temps à faire de la recherche (Hanlon, 1979). Quelquefois, il faut que le professeur fasse mille métiers pour survivre. Cependant son statut d'expert conseil est souvent remis en question par les experts étrangers plus écoutés et plus connus dans les réseaux internationaux.

Il lui faut s'y intégrer, ou trouver un moyen de se faire reconnaître. En Afrique, quand il y parvient, il fait surtout du conseil en entreprise, sans rapport avec ses compétences proprement scientifiques (Ehikhamenor, 1988).

-risque d'isolement des scientifiques

Contrairement aux professeurs du Nord, les universitaires du Sud ont rarement des occasions de perfectionnement et de communications scientifiques. Si l'on prend l'indice de production scientifique défini comme la science publiée, recensée et citée, à titre indicatif du rayonnement scientifique de ces régions, l'on constate une marginalisation des circuits dominants.

Jacques Gaillard et Roland Waast, (1988), remarquent ainsi que l'Afrique fournit 0,3% de la production scientifique, le Kenya et le Nigeria comptant pour la moitié. Igor Saavedra, donne le cas de l'Amérique latine qui en produit plus d'1% grâce à cinq pays se partageant 92% de la production de cette région (1990: 22). Quand on pense au pourcentage de la population mondiale que représentent l'Afrique et l'Amérique latine, on peut se demander jusqu'à quand l'humanité pourra se passer de leur participation à la recherche de solutions aux problèmes urgents qui assaillent la planète.

Dans ce contexte, on comprendra l'importance de mieux penser notre coopération internationale interuniversitaire non seulement en fonction de nos contraintes à court terme, mais également de la vulnérabilité des institutions qui vivent des jours difficiles.

C/ Existe-t-il une solidarité interuniversitaire nord-sud?

Avec l'accélération des découvertes scientifiques et le besoin de débattre les derniers résultats de recherche avec des pairs, les relations interuniversitaires internationales se sont intensifiées et sont devenues vitales. Ce type de relation est essentiellement concurrentiel, même s'il exige un certain degré de coopération, stimulée par l'esprit de corps de certaines disciplines et un langage commun pour initiés.

Dans le cadre des contraintes imposées par des budgets restreints et des devises faibles, les universités du Sud dépendent souvent de sources de financement internationales pour assurer le flux des courants de pensée.

De leur côté, les gouvernements du Nord sont prêts à procéder à un certain transfert de technologie. Le contrôle de cette transaction n'est pas laissé au hasard, comme s'entend à le démontrer nombre d'auteurs, même si les conditions n'en sont pas toujours explicitement articulées. Et pourtant même si ces motivations ne sont pas toujours claires, Eva Rathgeber (1971) démontre que les pays du Sud s'engagent volontiers dans cette relation, parce qu'ils espèrent en retirer davantage.

Quant aux universités canadiennes, comme nous l'avons montré en première partie, elles vivent des contraintes financières qui rendent plus complexes leurs décisions en matière de politique internationale et les incitent à s'aligner sur les orientations gouvernementales.

Nous examinerons ici, à titre d'exemple, quelques mécanismes dont disposent les universités canadiennes pour coopérer avec les universités du Sud. Nous les avons classés en deux catégories: ceux qui visent à soutenir la

participation des universitaires du sud aux relations interuniversitaires et ceux qui aident les institutions du Sud à se renforcer. Nous verrons comment les universités canadiennes ont institutionnalisé leurs activités internationales en réponse au nouveau rôle exigé d'elles. Tout au long de cette partie, nous essaierons de voir comment ces mécanismes et cette institutionnalisation jouent sur la solidarité.

I/ Mécanismes qui permettent les échanges professionnels et scientifiques

Nous les classerons selon le principe sur lequel ils ont été établis. Les premiers que nous examinerons sont fondés sur un lien imposé au temps des colonies: la langue. C'est le cas des programmes entre les pays du Commonwealth et de la Francophonie. Un deuxième type de mécanisme est soutenu par les programmes du CRDI qui appuient de multiples façons le renforcement des chercheurs du Tiers-Monde en quête de solutions aux problèmes de développement. Enfin, il existe des programmes plus conjoncturels, liés à des accords intergouvernementaux.

-dans le cadre des programmes du Commonwealth et de la Francophonie

Le Canada n'a pas de tradition coloniale, comme la France ou la Grande Bretagne. Il ne fait pas non plus partie de la première vague de décolonisation comme les autres pays d'Amérique puisqu'il garda encore longtemps sa place dans l'Empire britannique puis dans le Commonwealth. C'est d'abord dans le cadre de ce groupe de pays que s'inscrivent de fructueuses relations entre universitaires. Pour répondre à ce besoin vital de mobilité des professionnels, les pays du Commonwealth disposent d'un système de bourses. En particulier depuis 1960: "The educational exchange programme which was initially meant to promote cultural understanding has turned out to be highly beneficial in terms of its performance amongst all nations whether developed or developping" (Springer, 1988).

Ces échanges constants ont forgé des liens indélébiles entre ces pays. Ils s'inscrivent parfaitement dans la tradition universitaire qui consiste à faire avancer la connaissance par un partage des découvertes et une émulation internationale dont la dynamique est incommensurable. Le fait que ce programme soit multilatéral et permette aussi bien des échanges Nord-Nord que Sud-Sud et Nord-Sud et ceci, dans tous les domaines, en fait un mécanisme

exceptionnel. Les échanges forgés dans le cadre de la francophonie sont plus récents, mais s'inscrivent dans la même tradition.

-les bourses et les réseaux du CRDI

Cet organisme très particulier vise depuis sa création à soutenir les chercheurs du Tiers-Monde dans leurs efforts pour trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans leurs pays. Ce renforcement des compétences peut aller des bourses de formation universitaire formelle, ou se matérialiser par un tutorat de la recherche.

Lorsque des chercheurs expriment le besoin d'appartenir à un réseau pour soutenir le développement de la recherche dans certains domaines très spécialisés, le CRDI peut faciliter les échanges entre centres dont les intérêts de recherche sont complémentaires. Ils peuvent dans certains cas inciter une université canadienne à participer et faciliter la mise à jour continue des chercheurs.

Par exemple, l'université de Dalhousie, dans le cas de la recherche sur les mollusques, est liée à plusieurs centres de recherches dans des pays du Sud et plus particulièrement dans ce cas d'Asie du Sud-Est et des Caraïbes. Des échanges réguliers d'idées et de chercheurs renforcent continuellement chacun d'entre eux (CRDI, 1990). La complémentarité des institutions membres du réseau doit permettre un enrichissement mutuel propre à soutenir l'intérêt pour le réseau. Cependant, dans le contexte des restrictions financières, le coût de l'opération rend l'autosuffisance de tels réseaux improbable à moyen terme.

-programmes inscrits dans le cadre d'ententes spéciales avec certains pays

Dans le cadre de ces programmes, des chercheurs chevronnés - par exemple algériens, brésiliens, chinois - peuvent venir faire des séjours dans des universités canadiennes, travailler dans leurs laboratoires, stimuler la recherche et forger de nouveaux liens. Les Conseils de recherche des pays impliqués veillent généralement à ce que ces démarches s'inscrivent dans leurs priorités et consolident leur stratégie nationale de recherche.

De ces trois mécanismes d'échanges, il faut bien noter que seul le premier, tant du côté Commonwealth que francophonie, permet un grand éventail de disciplines. Les trois jouent certainement un très grand rôle dans ce que nous avons appelé le renforcement de la professionnalisation de l'enseignement supérieur dans le Tiers-Monde. Cependant, aucun des trois ne joue un rôle pour transformer les conditions dans lesquelles le chercheur va se trouver quand il va revenir dans son pays, s'il a le courage d'y revenir.

En ce qui concerne la solidarité qui peut naître de cette collaboration, elle est certainement possible, et le climat créé peut y être favorable.

II/ Mécanismes d'aide canadienne

Il est convenu d'inclure dans cette relation d'aide interuniversitaire aussi bien la création de nouveaux établissements que la consolidation des programmes existants par la formation de professeurs, l'ouverture de nouveaux programmes, et l'élaboration de matériel pédagogique et de bases de recherche. La qualité de l'université dépendra non seulement des installations disponibles mais de la masse critique de chercheurs que l'on réussit à y attirer.

Ces relations s'inscrivent dans une relation d'aide financée par le pays le plus nanti. Dans la crise financière que traversent les universités dans le monde, cette aide ne s'adresse plus seulement aux jeunes universités des pays décolonisés dans les années 1950, mais à des pays où la tradition universitaire est beaucoup plus ancienne. Le modèle de relation qui leur est proposé est le même.

Dans sa stratégie internationale de développement des ressources humaines, l'Agence Canadienne de Développement International incite les universités canadiennes à jouer un rôle actif dans les projets d'aide et dans l'accueil d'étudiants étrangers.

1/ Trois mécanismes d'aide publique à la portée des universités et leur impact sur le partenariat

-l'appui institutionnel entre une université canadienne et une université du Tiers-Monde

Cette forme de coopération vient le plus souvent d'une initiative individuelle, répond aux aspirations de deux établissements d'enseignement supérieur, s'inscrit dans les priorités de l'agence subventionnaire et vise à développer un programme, les capacités de formation de recherche et souvent de consultation pour aider l'université partenaire à devenir autosuffisante (ACDI, 1988).

-l'accord de contribution à la coopération bilatérale

Une autre forme d'aide s'inscrit dans un programme de coopération bilatérale signé entre le gouvernement canadien et celui d'un pays du Tiers-Monde, et les universités sont utilisées pour mettre en application le projet ou certaines composantes de celui-ci:

“L’université canadienne perçoit alors son rôle comme étant prioritairement la gestion d’une assistance technique compétente et bien encadrée.”(ACDI, 1988).

-la coopération dans le cadre de l’action convergente

Une troisième forme de coopération, à mi-chemin entre la première et la deuxième, s’inscrit dans un accord bilatéral “parapluie,” qui définit les paramètres selon lesquels les universités peuvent prendre l’initiative et établir des liens institutionnels de type plus égalitaire.

Dans le cas de l’Asie où cette approche a été retenue, c’est la Division Internationale de l’AUCC qui coordonne et assure la gestion financière des programmes. Chaque université prend l’initiative conjointement avec un établissement partenaire asiatique, puis formule et réalise les projets. Il existe seulement deux programmes de ce type: en Thaïlande et en Chine.

2/ Avantages et inconvénients de ces mécanismes

-distorsion du partenariat

Dans le cadre du projet bilatéral dit d’action convergente, le souci de complémentarité est surdéterminé par la contrainte de travailler avec certaines institutions jugées prioritaires par le pays. La gamme des projets est restreinte aux domaines définis comme prioritaires par l’accord bilatéral.

Les universités canadiennes pourraient se trouver ainsi réduites, malgré elles, à faire le jeu des gouvernements étrangers dans la lutte qu’exerce chacun d’entre eux, comme nous l’avons décrit précédemment, pour réduire l’autonomie des universités.

-l’autosuffisance exigée est-elle possible?

Développer de nouveaux programmes exige un appui soutenu à long terme. Dans ce contexte, l’autosuffisance attendue de l’université du Sud à la fin d’un projet tiendrait du miracle. Les coûts récurrents des nouveaux programmes sont élevés et exigent souvent plus de ressources qu’il n’en existait au départ.

Par contre, l’avantage de tels mécanismes d’aide par rapport aux programmes d’échanges d’individus est qu’ils inscrivent les échanges dans le cadre d’une consolidation de l’institution dans lesquelles vont revenir les universitaires impliqués dans le projet.

Sur le plan de la solidarité, les directives de l'agence ne créent pas a priori un climat favorable. La responsabilité financière est donnée à l'université canadienne. Cependant, celle-ci ne recouvre pas toujours tous ses coûts. Ces deux conditions renforcent le déséquilibre et peuvent amener à une relation dominant-dominé.

3/Les universités institutionnalisent leur intervention

Tout d'abord stimulée par l'ACDI, la coordination des activités internationales acquiert petit à petit sa propre dynamique.

-la coordination:

L'ACDI identifié le besoin d'un effort de concertation pour que les universités canadiennes sachent comment développer des politiques en rapport avec sa définition des besoins des pays en développement, comment marier les planifications académiques avec la responsabilité de soutenir le développement et comment mieux utiliser les compétences en réserve dans les universités canadiennes.

Il revient à chaque université, bien entendu, de décider jusqu'où elle veut s'engager dans la coopération internationale, mais l'ACDI, avec le concours de la Division Internationale de l'AUCC, a encouragé dès le début des années 1970 la nomination d'un Agent de liaison internationale dans chaque université (Walmsley, 1971).

Très vite, l'agent de liaison s'est heurté à la difficulté de définir son rôle. S'agit-il d'une charge propre à faire valoir dans l'université la nécessité d'augmenter la dimension internationale au niveau des programmes et de l'allocation des ressources? Ou s'agit-il pour l'agent de liaison internationale de faire valoir auprès des agences de financement les intérêts des universités et leurs exigences? Partout son rôle est en pleine évolution.

L'université est consciente du fait qu'il faut qu'elle puisse planifier sa participation au préalable et évaluer les ressources qu'elle est prête à consacrer à l'aide internationale. L'université se doit d'établir ses priorités. Ceci est mal perçu par les agences gouvernementales et même par des études comme celle de Simpson et Sissons (1989:17) qui, un peu rapidement, qualifie cette prudence de manque de vision du potentiel que représente le marché du développement des ressources humaines.

De son côté, l'ACDI voudrait disposer de ressources faciles à repérer pour exécuter ses projets. Elle appuie donc depuis 1989 la consolidation de centres

d'excellence qui regroupent des établissements et rassemble l'expertise canadienne afin de lui permettre de mieux s'attaquer à certains problèmes de développement.

Une fois que les universités, bien organisées, auront une vision claire des sommes dont elles disposent pour la coopération internationale, choisiront-elles la coopération Nord-Sud quand leurs propres besoins les incitent à se rapprocher d'avantage des pays industrialisés?

-l'internationalisation des universités canadiennes

Dans l'esprit des universitaires (McAllister, 1989), ce concept d'internationalisation des programmes a trois volets:

Il s'agit tout d'abord de l'élargissement du mandat de l'université dans le contexte de la société globale. Certaines universités inscrivent dans leur charte, à côté de leur mandat d'enseignement et de recherche, celui de service à la communauté élargie à la société globale.

Le deuxième volet d'internationalisation s'applique non seulement au mandat mais aux contenus des programmes. Il faut compter sur un corps professoral plus exposé aux aspects internationaux et plus familiers avec des perspectives issues d'autres cultures. Pourtant, l'acquisition de connaissances au moyen d'un projet dans le Tiers-Monde est rarement considérée à sa juste valeur dans l'évaluation de ce professeur et sa promotion.

Un troisième volet à l'internationalisation concerne les politiques de l'université face à sa population étudiante étrangère. Outre les structures d'accueil qui sont mises en place dans les années 1970, la question se pose en termes de capacité d'absorption et de promotion.

Face à la quantité croissante de bourses accordées dans le cadre des programmes d'aide au développement des ressources humaines dans le monde, quel doit être le rôle des universités dans la formation? Dans quelle mesure les universités canadiennes doivent-elles considérer le marketing de leurs services comme un coût rentable? D'après Shapiro (1988), dans nombre de secteurs de services publics tels que l'éducation, on ne peut vraiment parler d'économie d'échelle ni compter sur une réduction du coût par unité. Une ouverture massive des universités canadiennes aux étudiants de ces pays pourrait, d'autre part, nuire à la capacité de développement des universités du Sud, surtout si on draine leurs meilleurs étudiants au moment où leurs budgets sont en baisse.

En guise de conclusion: vers une éthique de la coopération internationale interuniversitaire

Un certain nombre de principes semblent se dégager de la façon dont les universités canadiennes règlent leurs différends avec les gouvernements fédéraux et provinciaux au pays qui pourraient certainement s'appliquer utilement à la coopération interuniversitaire Nord-Sud.

-l'autonomie

Le système universitaire canadien n'a aucune raison de jouer le jeu des états dans la lutte perpétuelle que livre chaque université pour son autonomie. C'est à chaque université de définir ses priorités et de déterminer ce que doit être sa contribution au développement de son pays.

Dans ce sens, le principe de l'appui institutionnel, tel que défini au départ, correspondait le mieux aux aspirations des universités qui désiraient développer une relation avec une institution partenaire complémentaire. Toute restriction, quant au choix des institutions et au domaine de coopération, devrait être minimisée pour préserver la particularité de cette relation.

C'est, en effet, la seule façon de compenser les incitations financières de toutes sortes qui réduisent considérablement la capacité des universités d'élaborer des stratégies de développement indépendantes. Le débat sur les objectifs des universités devrait être public et les enjeux mieux définis. Le marché du travail est trop imprévisible dans la conjoncture actuelle pour en déduire une stratégie universitaire, à moins qu'on ait décidé de réduire les universités au Nord ou au Sud à la formation de techniciens supérieurs. L'innovation exige des esprits formés aux sciences humaines et des généralistes.

-l'accessibilité

Les universités du Nord ont tout intérêt à faciliter l'accès aux installations disponibles dans le Nord aux universitaires du Sud, mais elles devraient éviter, dans la mesure du possible, de drainer les institutions du Sud de leurs meilleurs éléments.

Dans cet esprit, les programmes privilégiés seraient (1) ceux qui prennent des mesures pour inciter les universitaires du Sud à réintégrer leur pays, (2) ceux qui incluent le renforcement institutionnel pendant le projet et, surtout, (3) ceux qui installent des mécanismes d'échanges continus.

L'éducation à distance est une des technologies employées par les universités au Canada pour répondre à une demande en pleine croissance. Il existe déjà de nombreux programmes interuniversitaires internationaux oeuvrant en ce sens. Dans le contexte des contraintes financières déjà exposées, tout nouveau programme devrait tenir compte des installations déjà disponibles dans les pays qui reçoivent de l'aide et s'adapter aux besoins définis par les universitaires partenaires.

La rationalisation des dépenses, face au défi d'une population étudiante en pleine expansion, exige de l'imagination et la recherche de solutions adaptées aux besoins. Cette question devrait être envisagée comme un sujet de recherche à approfondir ensemble.

La professionnalisation de l'enseignement

Le recyclage permanent exigé par l'accélération des découvertes exige une certaine mobilité des élites. Afin de se faire entendre dans les forums, il faut une certaine reconnaissance des autres.

L'ouverture aux échanges de professionnels doit inclure la valorisation de l'expérience internationale du professeur canadien qui travaille à l'étranger et l'accueil de son homologue, afin d'augmenter la visibilité et le prestige de ces derniers.

Tous les organismes qui travaillent à maintenir les standards de la profession et les équivalences de diplômes contribuent à l'épanouissement de la coopération internationale interuniversitaire.

En conséquence, les universités canadiennes, quand elles sont appelées à décider si elles veulent collaborer avec les universités du Sud, pour jouer leur rôle dans la coopération internationale, doivent aussi, par solidarité, décider de faire pression auprès des organismes nationaux et multilatéraux pour défendre les universités du Sud. Cette solidarité ne va pas de soi, et la conjoncture porte plutôt à la concurrence. Cependant les universités canadiennes ont pris des engagements concrets avec leurs partenaires du Sud, surtout ces dix dernières années.

Garder à l'esprit ces principes dans la pratique de la coopération interuniversitaire devrait faciliter le choix des moyens à prendre et des objectifs à atteindre.

Références

- Association des Universités et Collèges du Canada. (1985). *Le développement international - Quel sera l'avenir pour les universités canadiennes?* Conference, Winnipeg, Les 28-29 mars, 1985. Ottawa: AUCC.
- Birt, L.M. (1988), Vice-Chancellor and Principal of the University of New South Wales and Chairman of the Association of Commonwealth Universities. Opening Ceremony. In *What can we do for our countries? The contribution of universities to national development..* Fourteenth Congress of the Universities of the Commonwealth, Perth, February 1988. London: The Association of Commonwealth Universities, pp. 17-21.
- Buke, Charles E. Science. (1944). *Technology and research in the Canadian democracy.* Pamphlet in McMaster University Archives 1948. Annual Report, Wartime Bureau of Technical Personnel. Ottawa: Department of Labour, March 1944.
- Carnoy, Martin, Levin, Henry, Nugent, Reginald et al. (1982). The political economy of financing Education in Developing Countries. In *Financing educational development proceedings of an international seminar held in Mont Sainte Marie, Canada*, 19-21 May 1982. Ottawa: International Development Research Center, pp.39-68.
- Christodoulou, Anastasio. (1988). The commonwealth of universities 1963-1988. In Hugh W. Springer, *The commonwealth of universities. The story of the Association of Commonwealth Universities 1963-1988.* London: The Association of Commonwealth Universities, p.98.
- Cochrane, William A. (1986). Societies expectations: Staying near the customer. In Neilson, William, A.W., and Gaffield, Chad, eds. *Universities in crisis: A medieval institution in the twenty-first century.* Montreal: The Institute for Research on Public Policy, pp.29-44.
- Conseil des sciences du Canada. (1989). *Pour réussir dans une économie mondiale. L'interaction universités-entreprises et le renouveau économique du Canada.* Rapport 39. Ottawa: CSC, p.40.
- Ehikhamenor, F.A. (1988). Perceived state of science in Nigerian Universities. *Scientometrics*, vol. XIII, (5-6), pp. 225-238.
- Evaluation, Développement des ressources humaines. Appui institutionnel à l'éducation post-secondaire. Rapport de synthèse.* Ottawa: ACDI, Direction de l'évaluation. 1988, pp.1-5.
- Fortin, Michèle. (1987). *Accessibility to and participation in the post-secondary education system in Canada.* National Forum on Post-Secondary Education. Saskatoon, October 25-28.
- Gaillard, Jacques. (1987). Les chercheurs des pays en développement. *La Recherche*, 18, p. 864.

- Gaillard, Jacques, et Waast, Roland. (1988). La recherche scientifique en Afrique. *Afrique contemporaine*, 148, 4ème trimestre 1988, 27e année, pp.3-30.
- Government of Canada. (1957). *Report of the Royal Commission on Canada's economic prospects*. Final Report. Ottawa: Queens Printers, p. 452.
- Ham, James. (1981). *Where do Canadian universities stand in public priorities?* A discussion paper prepared by an ad hoc committee of the Board of Directors of the Association of Universities and Colleges of Canada. Ottawa: AUCC.
- Hanlon, J. (1979). "Ghana: Science hangs on amid economic chaos", *Nature*, 279, pp. 182-184.
- Harris, Robin S. (1976). *A history of higher education in Canada. 1663-1960*. Toronto: University of Toronto Press, p. 97.
- Howard, Clark. (1989). Strengths and weaknesses of liberal education: A comment. In *Qui a peur de l'éducation générale?* Sous la direction de Andrew, Caroline, et Esbensen, Steen B. Ottawa, PUO, pp. 39-46.
- Johnson, F. Henry. (1968). *A brief history for Canadian education*. Scarborough, Ontario: McGraw Hill.
- Kamba, Walter. (June 1984). Reported in Hugh W. Springer, *The commonwealth of universities. The story of the Association of Commonwealth Universities 1963-1988*. London: The Association of Commonwealth Universities, 1988, p. 108.
- Katz, Michael. (1986). The moral crisis of the universities or, the tension between market place and community and higher learning. In Neilson, William, A.W., and Gaffield, Chad, eds. *Universities in crisis: A medieval institution in the twenty-first century*. Montreal: The Institute for Research on Public Policy, pp.3-27.
- Kenney-Wallace, Geraldine A. (1989), Président du Conseil des Sciences du Canada dans l'introduction du rapport 39. Président, Conseil des sciences du Canada. "Prologue". *Pour réussir dans une économie mondiale: l'interaction universités-entreprises et le renouveau économique du Canada*. Ottawa: Conseil des sciences du Canada.
- Matanga, Dominique. (1988). Les humanités, les sciences sociales et technologies éléments indissociables du développement. *Actes du colloque de Dakar*, 4-9 janvier 1988 publié par l'association des facultés ou établissements de Lettres et de Sciences Humaines sous la direction de Marcel Hamelin, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, pp.222-237.
- McAllister, Ian. Canadian Universities. Face challenge to clarify international development role. AAU/AUCC Conference on the role of university and international development. TUNS, avril 89, p.7.
- Meyerhoff, Albert H. (1989). Science and the Public Trust.
- Mugabe, Robert (1988). Higher Education, Economic Development and National Independence. *Higher Education Policy, IAU, 1 (1)*, March, pp.17.
- Psacharopoulos, Georges. (1988). "The financing of education in developing countries", *Higher Education Policy, IAU 1 (1)*, March, pp.12-16.

- Rathgeber, Eva-Maria L. (1981). *The movement of paradigms of medical knowledge and research between Canada and Kenya: An investigation into the sociology of knowledge transfer*. A dissertation submitted to the Department of Social Foundations of Education of the Graduate School of the State University of New York at Buffalo in partial fulfillment of the requirements for the Degree of Doctor of Philosophy, p. 317.
- Saavedra, Igor. (1990). Ciencia en America Latina y el Caribe La situación actual y algunos comentarios acerca de su desarrollo historico. *Réunion des gouverneurs de la BID*, Montréal, avril 1990, p.37 .
- Shapiro, Stan. (1988). Marketing and Canadian universities the ultimate odd couple. Sous la direction de: Paquet, Gilles, et Von Zer Muellen, Max, in *Education Canada? Le post secondaire en cause*. Ottawa: Réseau Canadien de Recherche sur l'Enseignement Supérieur, pp. 237-242.
- Simpson, Donald, et Sissons, Carol. (1989). *Entrepreneurs en éducation: la réponse du Canada au défi international du développement des ressources humaines*. Ottawa, CRDI, Étude technique 62 F., 126 pages
- Springer, Hugh W. (1988). *The Commonwealth of Universities. The study of the Association of Commonwealth Universities 1963-1988*. London: The Association of Commonwealth Universities.
- Tedesco, Juan Carlos. (1990). La situación educativa en America Latina y sus perspectivas futuras. Montreal: *Réunion des gouverneurs de la BID*, Avril.
- Tillman, Georges. (1990). *Le centre de recherches pour le développement international: Guide à l'intention des scientifiques des universités canadiennes*. , AUCC, p.44 .
- Walmsley, Norma. (1970). *Canadian universities and international development..* Report by Norma Walmsley on Behalf of the Association of Universities and Colleges of Canada to the Canadian International Development Agency. Ottawa: AUCC, 1970, p.251.